

Trame kit pédagogique « Filles et maths »

DES ESPACES SCOLAIRES OCCUPÉS DE MANIÈRE ÉGALITAIRE

Référence à la
charte de l'égalité
filles-garçons à l'école



Comment concevoir des usages de la cour de récréation par le prisme égalité filles-garçons pour lutter contre les stéréotypes ?

L'étude de Edith MARUEJOULS, géographe sociale du genre fait les constats suivants suite aux observations réalisées dans les cours de récréation de nos écoles :

- L'espace central est souvent occupé par un terrain de sport collectif (majoritairement de football).
- Les filles sont renvoyées en périphérie de l'espace.
- Un garçon qui ne joue pas sur le terrain central s'autorisera tout de même à le traverser s'il figure sur le chemin le plus court vers sa destination. Une fille contournera cet obstacle. Si elle ne le fait pas, elle se voit renvoyée vertement hors du terrain.
- Les filles ont intégré cette répartition de l'espace et s'y conforment sans l'interroger systématiquement.

Les cours et espaces extérieurs sont **des lieux de détente et d'apprentissage de la vie en société** pour l'ensemble des élèves. Toutes les dimensions sont à considérer pour répondre aux **besoins des élèves** : entre repos et défoulement, entraide et autonomie, réel et imaginaire, sécurité et prise de risque.

Les espaces, notamment lorsqu'ils sont destinés à la récréation, doivent donc se concevoir de manière à intégrer les enjeux de l'égalité filles-garçons et des relations entre tous les enfants. Au travers d'une formalisation par l'équipe pédagogique, ils favorisent la mixité et une occupation partagée et équilibrée des espaces.

La démarche pour apporter une attention constante à l'usage de la cour de récréation

1. S'interroger sur l'usage des espaces de la cour, afin qu'ils soient occupés de manière équilibrée par tous (filles et garçons, petits et grands...) :

Quels espaces sont identifiables ou à travailler :

- Jeux physiques : courir, sauter, jouer avec un ballon...
- Activités de glisse : trottinettes, draisennes, vélos...

Trame kit pédagogique « Filles et maths »

DES ESPACES SCOLAIRES OCCUPÉS DE MANIÈRE ÉGALITAIRE

- Discussions, temps calme, repos : échanger, ou au contraire, ressentir le besoin de s'isoler, de se reposer, de lire dans un lieu calme...
- Manipulation, construction : autour de jeux libres issus de l'imaginaire des enfants ou d'activités spécifiques...
- Espace nature et éducation au développement durable

Chaque espace identifié est-il occupé en nombre équilibré de filles et de garçons ?

2. Faire le point sur le fonctionnement actuel et l'intégration équilibrée par les garçons et les filles au fonctionnement :

Rangement du matériel : draisiennes, trottinettes, matériel de motricité.

Quelles sont leur(s) postures pendant ces temps de récréation ? Est-ce que les filles et les garçons ont des rôles équilibrés lors des jeux ?

Une régulation des superficies utilisées dans la cour pour chaque usage est-elle à prévoir ?

3. Impliquer tous les acteurs dans l'analyse et les éventuelles transformations (élèves, professeurs, ATSEM, AESH, parents, intervenants spécialisés, personnels du périscolaire, communes, associations utilisant les locaux ou intervenant dans les projets pédagogiques, ...)

4. Mettre en place en classe des séances pour planifier, avec les élèves, l'occupation des espaces de la cour (ex : Espace central : lundi - jeux collectifs, mardi - jeux de glisse, jeudi - courses de vitesse, vendredi – flashmob,... Espace calme : lundi – livres, mardi – instruments percussions, jeudi – mur/sol d'expression avec craies, vendredi – jeux de cartes ou échecs, ...)

5. Construire via l'EPS un réservoir de jeux collectifs mixtes

6. Elaborer une charte d'utilisation de la cour dans le cadre de l'EMC à l'issue de débats régulés

Pistes de réflexion et ressources

1. La stratégie de compensation par l'enseignant

- *Face à un emploi du temps scolaire très encadré, la récréation apparaît comme un moment de liberté surveillée que les élèves investissent de leurs jeux. L'intention de chacun est, entre autres, de parvenir à trouver sa place parmi ses pairs et de créer des liens sociaux. L'enjeu pour l'école est donc de favoriser l'égalité dans ce temps spécifique.*

Trame kit pédagogique « Filles et maths »

DES ESPACES SCOLAIRES OCCUPÉS DE MANIÈRE ÉGALITAIRE

- **Rééquilibrer les discours**, veiller à ce que les exemples donnés spontanément en classe ne reproduisent pas les biais de genre pour ce qui concerne les temps de récréation (ex : « les garçons aiment le foot », « les filles veulent un endroit calme pour discuter », ...).
- **Planifier l'occupation des espaces** pour permettre l'accès à tous et toutes
- **Veiller à la surveillance de tous les espaces sous le prisme de l'égalité et à la médiation**

2. Éveiller la conscience des élèves

La cour ne doit plus être vue comme un espace à utilisation genrée, mais comme un lieu partagé dans lequel chacun peut fréquenter tous les espaces. Pour cela :

- **Transformer le biais en point de départ** : utiliser une illustration stéréotypée pour ouvrir le débat. « Que remarquez-vous sur cette photo d'une cour de récréation ? »
- **Ouvrir le champ des propositions en classe** : proposer des séances permettant de mobiliser les élèves sur leurs usages de la cour lors de conseils des élèves.

3. Pourquoi est-ce efficace ?

En agissant ainsi, vous passez d'une **posture de constat** ("Les espaces de la cour sont utilisés inégalement") à une **posture d'éducation à l'égalité en développant l'esprit critique des élèves**. L'élève apprend que l'occupation des espaces collectifs sont des constructions sociales qu'il peut questionner et faire évoluer.

Ressources complémentaires :

Bâtiscolaire Pour l'élaboration d'une cour d'espaces scolaires égalitaires

<https://batiscolaire.education.gouv.fr/sites/default/files/2022-04/fiche-courrecreation-m-e-2022-04-04-pdf-38176.pdf>

Apprenons l'égalité – la cour de récréation (vidéo de 5'49)

<https://matilda.education/course/view.php?id=109>

Etude : La récréation - Le temps d'apprendre entre enfants, Julie Delalande

<https://shs.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-4-page-71?lang=fr>